



Assemblée générale

Distr. générale
25 juillet 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 109 de l'ordre du jour provisoire*

Développement durable et coopération économique internationale

Programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies

Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale le rapport établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour donner suite à la résolution 51/172 de l'Assemblée générale. Le rapport contient les recommandations de la septième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement, organisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à Salvador de Bahia (Brésil), en 1998, et fait le point des activités en matière de communication pour le développement de l'UNESCO, de l'UNICEF, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Banque mondiale.

* A/56/150.

** La note explicative demandée par l'Assemblée générale dans la résolution 54/248 n'a pas été jointe au présent rapport.



**Rapport de l'UNESCO sur l'application
de la résolution 51/172 de l'Assemblée générale
et sur les recommandations de la septième Table ronde
interinstitutions sur la communication
pour le développement**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Septième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement	1–11	3
II. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	12–29	4
III. Fonds des Nations Unies pour l'enfance	30–50	6
A. Nouveau programme mondial en faveur des enfants	34	7
B. Politique de l'UNICEF en matière de communication	35–37	8
C. Nouvelles définitions d'emploi pour les spécialistes de la communication dans les bureaux extérieurs	38–40	8
D. Communication pour le développement : directives aux fins de la programmation	41	9
E. Formation et renforcement des capacités	42–43	9
F. Expériences en matière de communication pour le développement au niveau des pays : tendances et enjeux	44–50	9
IV. Fonds des Nations Unies pour la population	51–57	11
V. Programme des Nations Unies pour l'environnement	58–62	13
VI. Organisation mondiale de la santé	63–66	13
VII. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	67–71	14
VIII. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	72–80	15
IX. Banque mondiale	81–86	16

I. Septième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement

1. Suite à la résolution 51/172 de l'Assemblée générale, l'UNICEF, dans le cadre de son mandat et de son programme, a organisé à Salvador de Bahia (Brésil) du 10 au 13 novembre 1998 la septième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement.

2. La Table ronde s'est inspirée des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection dans son rapport intitulé « Les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies » (A/50/126-E/1995/20, annexe).

3. Conformément à ce qui avait été décidé lors des précédentes tables rondes, elle avait pour objet de mettre en commun informations, données d'expérience et activités de formation; de définir des stratégies et des approches communes; et d'identifier des mécanismes de coopération entre les participants.

4. La Table ronde de 1998 a réuni des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Y ont également participé les organisations gouvernementales et non gouvernementales suivantes : USAID et BASICS (États-Unis d'Amérique), AMARC (Colombie), Fonds Thamthai (Thaïlande), Fondation Odelbracht, Agence de presse pour les droits de l'enfant, Projeto Nordeste (Brésil) et CITY (Afrique du Sud). Étaient également présents des chercheurs des centres de formation et d'apprentissage ci-après : Université catholique de Bruxelles, Université de Copenhague et Academy for Education in Development (Washington).

5. Il a été fait observer que, malgré les inventaires des programmes de communication pour le développement que les tables rondes présentent périodiquement, ce type d'activité n'est pas encore suffisamment institutionnalisé. Aussi importe-t-il de distinguer clairement les différentes formes d'activités relevant du

domaine de la communication. Des termes et des définitions ont été proposés pour chacune d'elles. C'est là, à n'en pas douter, un premier pas vers le lancement d'une évaluation des programmes de communication, qui devrait faire l'objet d'une coopération renforcée, et même institutionnalisée, entre les organismes du système des Nations Unies travaillant de concert. Autre priorité : la nécessité de dépasser le cadre relativement étroit dans lequel se sont inscrits jusqu'ici les programmes de communication pour le développement. Il conviendrait de redéfinir le concept si l'on veut que la contribution active de ces programmes aux processus du développement social soit plus largement reconnue.

6. Au cours de la Table ronde, quatre grands thèmes de discussion ont donné lieu à des recommandations concrètes, formulées par différents groupes de travail. Ces thèmes étaient les suivants : approfondissement du concept de communication pour le développement; évaluation des programmes spécialisés; renforcement des connaissances; et communication et impact des médias communautaires sur l'évolution des comportements.

7. La Table ronde a adopté l'idée de créer des équipes spéciales, qui feraient ressortir le rôle de la communication en tant qu'élément fondamental des programmes de développement. Elles auraient pour tâche de mettre en évidence des déficiences particulières dans les programmes et, sur la base d'une réflexion théorique, de fournir les données requises et de proposer des modèles. Il est également nécessaire de renforcer la coopération entre organisations du système des Nations Unies, donateurs, organisations non gouvernementales et centres d'apprentissage. De telles équipes spéciales seraient constituées aux niveaux tant national qu'international en vue de promouvoir le rôle de la communication dans le cadre des programmes de développement.

8. Les participants à la Table ronde ont reconnu l'importance de la recherche pour la communication au service du développement. Ils ont recommandé d'établir un mécanisme institutionnel qui aurait pour fonction spécialisée d'évaluer les projets à chacune de leurs étapes. Il conviendrait d'élaborer un guide afin de décrire l'évolution des programmes et de dégager, en étroite coopération avec les institutions et les organisations non gouvernementales spécialisées, les tendances futures. Ce guide faciliterait la conception des programmes et la définition des orientations politiques pour les années à venir.

9. Il a été proposé aussi de s'attacher en priorité à créer un site Web, où pourraient être regroupés les résultats de la recherche appliquée et les méthodes utilisées pour mettre la communication au service du développement. L'UNESCO a été invitée à produire des documents sur le développement et la communication participative. Il convenait en particulier de mettre à jour et de compléter le guide intitulé « Approaches for the Development of Communication ». Les participants ont suggéré d'entreprendre une étude comparative sur les méthodes utilisées par les différentes organisations du système des Nations Unies, ainsi que sur leurs approches et orientations opérationnelles, et les résultats et la durée de leurs programmes. Il y aurait lieu d'encourager l'évaluation par les pairs. Les participants ont reconnu le rôle stratégique des médias communautaires et souhaité qu'il soit procédé à un inventaire des meilleures pratiques et des modèles empiriques en vue de faciliter la formation à la communication axée sur les communautés, et de faire progresser ainsi les connaissances.

10. Les participants à la Table ronde ont vivement recommandé d'appuyer la conception et la mise en oeuvre des programmes de communication sur la pandémie de VIH/sida, après une analyse approfondie des résultats déjà obtenus et des méthodes utilisées, et la mise au point de paramètres opérationnels pour le projet « Changement » (élaboré par l'ONUSIDA).

11. Le FNUAP a accepté d'organiser la huitième Table ronde sur la communication pour le développement, qui doit se tenir du 26 au 29 novembre 2001 à Managua (Nicaragua), et a proposé les trois principaux thèmes suivants : évaluation des programmes d'information conçus pour juguler la pandémie de VIH/sida; méthodes d'évaluation des programmes de communication en cours d'exécution; et utilisation des radios communautaires afin de toucher les groupes défavorisés.

II. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

12. L'action de l'UNESCO dans le domaine de la communication pour le développement vise à aider les États Membres, en particulier les pays en développement, à renforcer leurs capacités en matière de com-

munication dans le cadre de leurs stratégies de développement.

13. L'UNESCO s'emploie à accroître la contribution des médias et des services d'information au processus d'intégration sociale et au développement en général par la fourniture de services consultatifs aux États Membres, des conférences, des réunions, des séminaires, des publications et des documents et des activités de formation, l'accent étant mis sur l'élimination de la pauvreté et de l'analphabétisme, la bonne gouvernance, l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et des jeunes, la recherche et l'éducation en matière de médias.

14. Soucieuse d'intensifier ses activités dans le domaine de la communication pour le développement, l'UNESCO accorde une priorité élevée au renforcement des capacités en matière de communication des pays en développement, en particulier dans le cadre du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), de projets financés par des fonds en dépôt et de la coopération interinstitutions. Le PIDC a remarquablement contribué à la mise en oeuvre d'un large éventail d'activités en matière de communication pour le développement, qui avaient notamment pour objet d'encourager la liberté de la presse et l'indépendance et le pluralisme des médias, de développer les médias communautaires, de former des spécialistes des médias, d'informatiser les agences de presse nationales et régionales et de former des spécialistes de la radio et de la télévision.

15. Dans les années à venir, les activités du PIDC s'organiseront autour de quatre grands axes : promotion du pluralisme des médias et de la liberté de la presse; activités de formation; création et renforcement de médias communautaires; et nouvelles technologies de l'information et de la communication, appelées à jouer un rôle essentiel dans le renforcement des activités de communication pour le développement.

16. Des efforts particuliers sont faits pour combiner les technologies de l'information et de la communication traditionnelles et nouvelles et pour les mettre au service du développement, à la lumière de l'expérience passée et de quantité d'études approfondies. C'est, de fait, l'UNESCO qui a lancé le concept des centres multimédias communautaires, c'est-à-dire de centres associant programmes de radio et de télévision communautaires traditionnels et nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces centres

s'efforcent de combler le fossé numérique dans les pays les moins avancés, en faisant en sorte que l'information, la communication et le savoir deviennent pour les pauvres des moyens privilégiés d'améliorer leurs conditions d'existence, selon une approche peu onéreuse, adaptée à chaque pays et axée sur l'autonomisation. Les activités en cours d'exécution ont pour objet de multiplier les centres multimédias communautaires dans les communautés pauvres; d'obtenir des instances de réglementation et de décision qu'elles facilitent l'accès aux nouvelles technologies en améliorant les cadres d'utilisation et l'infrastructure technique; d'assurer la nécessaire liaison entre les activités de développement au niveau local et les autorités régionales ou nationales; de fournir l'information institutionnelle adaptée; de libéraliser l'espace hertzien et de promouvoir l'attribution des autorisations d'émettre selon des critères favorables.

17. L'expérience accumulée par l'UNESCO à la faveur d'un grand nombre de projets et d'études sur les médias communautaires montre que c'est dans le cadre d'un tel programme holistique que les activités de communication pour le développement portent le mieux leurs fruits et que les médias communautaires sont l'instrument le plus efficace et le moins coûteux pour aider les pays dans leurs efforts de développement au niveau local.

18. Les projets de médias communautaires, qui comprennent, entre autres volets, l'achat de matériel, le recrutement et la formation de spécialistes de la production de programmes, et l'évaluation de l'impact des radios communautaires, apparaissent comme l'une des plus importantes activités à assise communautaire de l'UNESCO.

19. Plusieurs manuels et guides exposant, à travers la description de projets de radios communautaires « modèles », l'expérience de l'UNESCO en matière d'appui aux médias communautaires locaux ont été publiés en vue d'aider les spécialistes des médias des pays en développement qui prennent part à des initiatives similaires un peu partout dans le monde.

20. L'UNESCO a également renforcé son appui pratique et ses services consultatifs aux agences de presse d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, des Caraïbes, de l'Europe orientale et de l'Asie centrale, en mettant l'accent sur leur rôle important dans la collecte et la diffusion des nouvelles dans le cadre des activités de communication pour le développement et en tant que

moyens d'éviter la marginalisation de la population rurale et des couches les plus pauvres de la société.

21. Connaissant l'importance des agences de presse pour la diffusion de l'information relative au développement et consciente des difficultés que connaissent les agences de presse nationales partout dans le monde, l'UNESCO a commandé une étude afin de procéder à une analyse approfondie de la situation et de proposer des solutions. Un atelier, tenu à Amman en janvier 2000, a réuni 13 agences de presse d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, de l'Europe orientale et centrale et du Moyen-Orient. L'une des principales recommandations issues de cet atelier invitait les pays à appuyer les activités de collecte, de traitement et de diffusion des nouvelles, sans privilégier nécessairement le secteur public ou le secteur commercial. Il faut qu'existent dans chaque pays des possibilités de diffuser l'information relative au développement auprès des communautés rurales et marginalisées. Pour assurer la survie des agences de presse, il a été proposé que les institutions de collecte et de diffusion des nouvelles s'emploient à diversifier leurs services et leurs produits; à trouver de nouveaux clients; à assurer la formation et le perfectionnement de leur personnel; et à constituer des réseaux de façon à mettre en commun données d'expérience et ressources.

22. La formation du personnel est un aspect essentiel des activités de communication pour le développement. Aussi l'UNESCO a-t-elle continué de soutenir la formation de spécialistes de la communication dans toutes les régions du monde. Depuis janvier 2000, plus de 1 500 professionnels de la communication originaires de plus de 60 pays ont reçu une formation et amélioré leurs compétences dans des domaines tels que le journalisme, les nouvelles technologies intéressant les médias, la couverture du VIH/sida dans les médias, la gestion d'une station de radio ou d'une chaîne de télévision, la gestion d'un journal, la photographie, l'utilisation de l'ordinateur, l'Internet, etc.

23. Dans le cadre de son appui à des activités conçues pour développer et renforcer les stations de radio et les chaînes de télévision du service public et promouvoir leur mission éducative et culturelle, l'UNESCO a continué de soutenir ces institutions, qui peuvent contribuer pour beaucoup au renforcement des activités de communication pour le développement. En conséquence, son soutien à ces institutions a revêtu les formes suivantes : achat de matériel, fourniture d'une assistance technique pour l'élaboration de lois sur les

médias propres à créer des conditions favorables, et aide à la production de programmes.

24. Le Programme pour une télévision créative (CreaTV) de l'UNESCO vise à encourager dans les pays en développement la production endogène de programmes de télévision créatifs, moyen décisif à ses yeux de contribuer à la diffusion de messages propres à promouvoir le développement. Cinq ateliers CreaTV organisés en 2000 en Afrique, en Asie, en Asie centrale, en Europe de l'Est et en Amérique latine et aux Caraïbes, respectivement, ont permis d'offrir à plus de 200 spécialistes de l'audiovisuel de 43 pays des possibilités de formation professionnelle de haut niveau, de diffusion et de production. Ce programme, mis en oeuvre en partenariat avec la Conférence internationale des télévisions de service public et en coopération avec des organisations professionnelles locales, s'est révélé être un moyen efficace d'encourager la production locale de programmes audiovisuels et leur diffusion à l'échelle internationale.

25. L'UNESCO a poursuivi son analyse de la marginalisation des femmes dans les médias nationaux et de ses conséquences sur leur accès aux activités de communication pour le développement. Il est permis de penser que si cet accès leur est barré, c'est en raison de leur sous-représentation dans les médias.

26. L'Organisation a continué de mettre en oeuvre son projet « Des femmes parlent aux femmes », qui porte sur la création de stations de radio communautaire dirigées par et pour les femmes. Le projet « Utilisatrices du Net » vise à promouvoir la participation des femmes à la vie sociale par le biais de l'Internet.

27. Un manuel pratique intitulé « Les femmes à l'ère du numérique » présente, exemples à l'appui, les domaines clefs dans lesquels les femmes pourraient mettre à profit l'Internet. L'UNESCO a lancé, avec l'Agence panafricaine d'information, un bulletin intitulé « Femmes d'Afrique » destiné à être diffusé sur tout le continent. L'un des principaux objectifs de ce bulletin est d'améliorer le niveau de compétence professionnelle des femmes journalistes afin d'accroître leur participation aux médias nationaux.

28. L'intégration systématique de composantes relatives au VIH/sida dans les projets de l'UNESCO en matière de communication s'inscrit dans le droit fil des recommandations de la septième Table ronde et du récent Appel à l'action du Secrétaire général concernant

le VIH/sida. En 2000, une méthodologie novatrice en matière d'information médicale a été mise au point en Afrique orientale dans le cadre d'enquêtes journalistiques. Des publications ciblées et des campagnes nationales ont été élaborées, en étroite coopération, par l'UNESCO et l'ONUSIDA. Trois grands axes d'action stratégiques ont été identifiés : prévenir la propagation du VIH/sida; réduire les effets de l'épidémie; et améliorer les capacités et les procédures en matière de gestion pour une mise en oeuvre efficace du projet.

29. L'UNESCO a accordé une attention accrue aux études et aux recherches relatives à l'éducation en matière de médias en soutenant des organisations professionnelles telles que l'Association internationale des études et recherches sur l'information et la communication et en prenant une part active à d'importantes réunions, en particulier le Forum de spécialistes des médias (Sidney, Australie) et le Sommet de Thessalonique sur l'enfant et les médias. Il importe au plus haut point de renforcer la coopération avec les instituts de recherche sur les médias, les instances réglementaires et les établissements d'enseignement nationaux, en particulier sur des questions comme la violence dans les médias, l'éducation en matière de médias et l'Internet. La croissance exponentielle de l'utilisation de l'Internet par les ménages et les établissements scolaires a suscité un regain d'intérêt pour le concept d'éducation des jeunes en matière de médias et son intégration dans les programmes scolaires formels et informels. L'UNESCO a donc lancé un programme de recherche sur l'initiation aux médias qui vise à encourager les jeunes à garder une attitude critique face aux médias. À l'issue de consultations avec des chercheurs et d'une enquête mondiale visant à identifier les besoins locaux liés à diverses approches de cette question, on a défini trois grands axes d'action : resserrer la coopération entre les chercheurs et les praticiens, c'est-à-dire les enseignants et les producteurs de programmes de radio et de télévision, en particulier en Asie et en Afrique; élaborer des méthodes pédagogiques, des publications et des outils d'apprentissage; et fournir des services consultatifs sur l'élaboration de lois et règlements nationaux.

III. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

30. L'UNICEF organise désormais sa coopération au stade de la programmation, et l'axe explicitement sur

les droits de l'enfant et de la femme, ce qui a des répercussions majeures sur ses programmes de communication. Ceux-ci ont subi deux changements d'une part, ils font une plus large place à la dimension participative de la communication, ce qui signifie qu'ils font davantage appel à la participation active des acteurs à tous les stades de la programmation en matière de communication, de l'étude préalable à l'analyse, à la planification, à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation, et ce, de manière plus délibérée et plus systématique; d'autre part, ils sont davantage axés sur les enfants, les femmes et les communautés les plus défavorisés.

31. Ces nouvelles priorités sont apparentes à la fois dans la programmation au niveau des pays et dans les directives générales de l'UNICEF. Au niveau des pays, la communication participative est de plus en plus souvent associée aux méthodes plus traditionnelles (médias et commercialisation parallèle) sur lesquelles elle s'appuie. L'élaboration d'interventions stratégiques en matière de communication se fonde de plus en plus sur des travaux de recherche participative et d'autres formes de consultation visant à associer les communautés au processus. Au siège, les nouvelles directives en matière de programmation, qui sont en cours de formulation, incluent des modules de formation à la planification stratégique en matière de communication et à la participation communautaire. En outre, trois études sont en train d'être réalisées : l'une sur l'intégration de la participation communautaire et de la communication participative dans le processus de programmation de l'UNICEF; l'autre sur les initiatives prises par l'UNICEF afin d'atteindre les exclus et les plus défavorisés, et enfin un bilan des connaissances en matière de participation communautaire et de communication participative en dehors du domaine d'activité de l'UNICEF.

32. Ces études serviront à élaborer les directives de l'UNICEF concernant la programmation axée sur les droits. Les travaux en cours montrent que les méthodes de programmation ont beaucoup évolué ces dernières années et que l'on met davantage l'accent sur la participation active des communautés autrefois qualifiées de « bénéficiaires » auxquelles on accorde désormais le statut de partenaires à part entière dans les programmes de développement, au même titre que les gouvernements, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG). De toute évidence, cette évolution est loin d'être terminée : le re-

cours systématique à la communication participative et l'élaboration de méthodes de communication axées sur les plus défavorisés, bien qu'en cours, en sont encore souvent à l'état de projets. Les dernières initiatives prises dans ce sens, qu'on recense actuellement, seront une source d'enseignements qui pourront être repris et adaptés à différents contextes.

33. Les programmes en faveur des adolescents constituent un autre domaine d'intervention où la tendance est clairement au recours accru à la communication participative. Le bilan des programmes de pays de ces dernières années montre bien que la participation des adolescents a évolué : de simple contribution à l'exécution des projets, elle s'est transformée en collaboration croissante à d'autres phases : étude préalable, analyse, planification, suivi et/ou évaluation. En outre, un vaste projet de communication en cours de formulation, intitulé « Ce que tout adolescent a le droit de savoir », fait clairement appel à la participation des adolescents à toutes les étapes et prévoit pour ce faire de renforcer les capacités de ces mêmes adolescents.

A. Nouveau programme mondial en faveur des enfants

34. Initiative majeure en matière de sensibilisation et de programmation lancée par des partenaires de développement de tous bords, notamment des pays en développement, le programme mondial pour le nouveau millénaire, en cours d'élaboration, sera examiné et adopté dans sa version définitive lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui se tiendra en septembre 2001, et guidera l'action mondiale en faveur des enfants. Il aura bien entendu des répercussions majeures sur les programmes de communication des pays. Du fait qu'il met l'accent sur les interventions conçues en fonction des étapes de la vie plutôt que sur les programmes verticaux, il reposera sur une demande intégrée s'inspirant de la conception globale que l'on commence à se faire de la survie, du développement et de la participation de l'enfant au cours des trois cycles suivants : petite enfance, période de l'éducation de base et adolescence.

B. Politique de l'UNICEF en matière de communication

35. Lors de la session annuelle de 1998 (1er-5 juin 1998), le Conseil d'administration a fixé la politique de l'UNICEF en matière de communication, et sa stratégie d'application, aux niveaux mondial, régional et national et dans un certain nombre de domaines prioritaires. Le rapport où elle est décrite (E/ICEF/1998/10) est divisé en six chapitres consacrés respectivement au cadre théorique de la politique de l'UNICEF en matière de communication (chap. I); aux voies et processus de communication (chap. II); aux travaux de recherche sur les publics à atteindre, le suivi et l'évaluation (chap. III); à la question des responsabilités fonctionnelles aux niveaux national et régional ainsi qu'au siège (chap. IV) et aux incidences en matière de ressources humaines (chap. V), et à la recommandation de la Directrice générale (chap. VI).

36. Celle-ci recommande au Conseil d'administration d'approuver le rapport sur la stratégie en matière de communication de l'UNICEF en tant que document directif sur les activités en matière de communication de l'UNICEF; d'appuyer la méthode présentée dans le rapport, qui inclut dans la définition des fonctions de communication de l'UNICEF l'information, la sensibilisation, l'évolution et le changement des comportements, ainsi que la mobilisation sociale et la mobilisation des ressources, et d'encourager l'UNICEF à intensifier ses efforts pour renforcer la collaboration et les partenariats avec les secteurs compétents du domaine de la communication.

37. Dans ce rapport, l'UNICEF souligne le rôle de la communication dans ses activités de sensibilisation et de mobilisation à l'échelle mondiale et de collecte de fonds, mais aussi son importance pour le développement dans le cadre du processus de programmation de pays dont il fixe les contours. Il constate que la communication pour le développement est essentielle pour sensibiliser la population au fait qu'elle doit pouvoir choisir en connaissance de cause, et qu'elle dispose de moyens pour ce faire, et pour associer étroitement les ménages, les communautés locales, et en particulier les femmes et les adolescents, à la définition des problèmes, à la recherche de solutions, à l'élaboration des messages à transmettre et à la prise des décisions. Il la juge également indispensable à la création d'un climat favorable à l'évolution des textes de lois et des mentalités, et à la mobilisation de ressources en faveur des

enfants. Le même constat vaut pour les situations d'urgence et d'instabilité dans lesquelles, comme dans toute crise, la communication revêt un caractère d'urgence proportionnel à la gravité des événements.

C. Nouvelles définitions d'emploi pour les spécialistes de la communication dans les bureaux extérieurs

38. D'après la politique de l'UNICEF, la « communication » regroupe un certain nombre de fonctions qui relèvent de deux catégories : la communication pour l'appui aux programmes d'une part, et la communication pour les relations publiques. Bien que voisines, les fonctions relevant de chacune de ces deux grandes catégories font appel à des compétences différentes qu'il est parfois difficile de trouver réunies chez une seule et même personne. La communication pour l'appui aux programmes repose sur la capacité de communiquer efficacement avec les groupes communautaires, d'aider les gens à exprimer leurs besoins, à résoudre leurs problèmes et à acquérir de nouvelles compétences, entre autres, contrairement à la communication pour les relations publiques, qui met l'accent sur l'aptitude à formuler et mettre en oeuvre des stratégies médiatiques, à présenter l'UNICEF sous un jour intéressant et à produire des documents de qualité pour la publication ou la diffusion, sur l'Internet ou dans les médias. Dans le premier cas, le but recherché est avant tout d'atteindre des objectifs des programmes de pays, alors que, dans le deuxième, il s'agit de s'acquitter d'une fonction de représentation qui répond à une attente nationale, régionale et mondiale vis-à-vis de l'UNICEF.

39. La prise de conscience des différences professionnelles entre fonctionnaires chargés de la communication pour l'appui aux programmes et fonctionnaires chargés de la communication pour les relations publiques a récemment conduit à l'élaboration de nouvelles définitions d'emploi. Arrêtées et publiées en 2000, elles couvrent tous les postes de ces deux catégories existant dans les bureaux extérieurs de l'UNICEF, des conseillers régionaux aux assistants des bureaux de pays. Les deux types de fonctions qu'elles décrivent sont reconnus comme aussi essentielles l'une que l'autre pour le fonctionnement de l'UNICEF et, par conséquent, l'accomplissement de sa mission.

40. Dans les petits bureaux, il est probable que ces deux fonctions continueront d'être remplies par la même personne, mais qu'une distinction plus claire sera faite entre les compétences requises des fonctionnaires ou consultants recrutés pour remplir l'une ou l'autre de ces fonctions ou les deux.

D. Communication pour le développement : directives aux fins de la programmation

41. Afin d'aider les équipes de pays de l'UNICEF et leurs partenaires à planifier et exécuter les programmes de communication pour le développement, la Division des programmes de l'UNICEF a élaboré des directives qui sont disponibles depuis 1998 sous forme de projet et sont de plus en plus utilisées par les bureaux de pays en vue de l'élaboration du volet communication des programmes de coopération avec les pays. Une dernière révision avant publication, tenant compte de l'expérience et de l'information en retour des bureaux de pays à ce jour, est prévue pour 2001.

E. Formation et renforcement des capacités

42. Le module de formation intitulé « Communiquer pour faire évoluer et changer les comportements », mis au point et testé dans plusieurs pays depuis 1998, est désormais prêt dans sa version définitive et sortira en 2001. Dans l'intervalle, plusieurs variantes et applications ont été élaborées, testées et largement utilisées. L'une des versions les plus utilisées est celle destinée aux ateliers de formation et de planification d'une durée de cinq jours qui permet à la fois aux participants d'acquérir les principes et les processus de base en matière de planification stratégique de la communication pour le développement et de planifier le volet communication d'un programme ou d'un projet précis ou d'un programme de pays tout entier. Un grand nombre d'ateliers de ce type a été organisé, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et avec la participation des équipes de pays chargées de l'élimination de la poliomyélite, ou d'autres interventions, comme la prévention de la transmission du VIH/sida du parent à l'enfant. L'intérêt de cette méthode, qui associe formation et planification dans des conditions réelles, est qu'elle va au-delà de l'exercice de formation classique et prévoit l'application du pro-

cessus à des situations réelles, ce qui a obligé les participants à s'impliquer davantage et, à la faveur de toutes les étapes du processus, leur permet de voir les résultats obtenus en termes de communication pour les programmes de développement. Elle s'éloigne en outre de l'approche traditionnelle qui confie à l'« expert » le soin de préparer le volet communication du programme, et favorise au contraire une approche participative, qui associe tous les membres de l'équipe de pays (gouvernement, UNICEF, autres organismes des Nations Unies et ONG) à la planification, et donne ainsi des résultats positifs en termes de partage et d'apprentissage des compétences, ainsi que d'implication dans l'élaboration du produit fini qui est d'une importance majeure pour la mise en oeuvre du plan de communication stratégique.

43. Un outil de formation à la communication pour le développement et de planification adapté aux situations d'urgence a été élaboré et testé lors de la crise du Kosovo en 1999, en Macédoine et au Kosovo. Il fait actuellement l'objet d'un examen et sa version définitive sera arrêtée en 2002.

F. Expériences en matière de communication pour le développement au niveau des pays : tendances et enjeux

44. L'examen annuel des activités de communication pour le développement des pays par la Division des programmes de l'UNICEF permet de se faire une meilleure idée des nouvelles tendances et des nouveaux enjeux, et de recenser les expériences novatrices tentées par les pays dans le domaine de la communication pour le développement.

Tendances

45. Tout d'abord, la communication est de plus en plus perçue comme faisant partie intégrante de la programmation au niveau des pays, plutôt que comme un ajout de dernière minute. Ensuite, si la communication au niveau des pays était par le passé orientée sur les activités stratégiques de sensibilisation et de mobilisation sociale, depuis quelques années on commence à comprendre que la « communication pour l'appui aux programmes », c'est-à-dire la stratégie de communication qui s'adresse particulièrement aux familles, aux communautés et aux particuliers, pour favoriser une

modification consciente des comportements, est aussi une activité stratégique indispensable et qu'elle doit être associée aux deux autres pour favoriser une évolution durable de la société. Par ailleurs, on fait un usage de plus en plus systématique des données provenant des travaux de recherche et de la recherche formative dans la planification des interventions stratégiques en matière de communication, notamment dans certains domaines d'intervention prioritaires de l'UNICEF, comme le VIH/sida; les soins à donner au jeune enfant; l'Initiative concernant la pauvreté et l'environnement; la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant. La tendance générale consiste à se démarquer clairement de l'ancienne méthode d'information, éducation et communication (IEC) – qui faisait appel à la production de supports à l'éducation sanitaire et aux médias pour diffuser l'information et sensibiliser la population – au profit d'une méthode de planification de la communication soigneusement planifiée, fondée sur la recherche, participative et stratégique, et qui s'appuie sur les principes de la « triple approche » (évaluation, analyse et action).

Enjeux

46. Des progrès restent à faire pour toucher les exclus et pour gérer les situations d'urgence, deux objectifs à privilégier dans les programmes de communication. Le recours à la planification de la communication stratégique dans le domaine de l'éradication de la poliomyélite dans les situations de crise a toutefois permis aux pays d'adapter les méthodes en usage, ajoutant ainsi aux nombreuses expériences à recenser et faire connaître, pour que leurs enseignements soient pris en considération dans les directives existantes en matière de communication. À l'heure actuelle, la microplanification et la promotion de la participation communautaire semblent être les deux éléments à privilégier pour atteindre les exclus.

47. *Activités de sensibilisation.* Au niveau des pays, la sensibilisation continue d'être un outil stratégique majeur pour influencer sur la prise de décisions. Elle a joué un rôle utile dans l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et dans la révision de la législation existante en découlant, ainsi que dans les décisions prises en matière de financement et de planification. Les parlements des enfants, les sondages d'opinion, les ateliers nationaux sur les droits des enfants, les festi-

vals cinématographiques, les visites de personnalités (ambassadeurs de l'UNICEF, Directrice générale, etc.) et d'autres initiatives similaires ont été déterminantes pour sensibiliser le grand public et influencer sur la prise de décisions nationales. En 2000, un important processus de révision des lois, visant à appliquer la Convention relative aux droits de l'enfant, a été lancé au Kosovo. Les activités de sensibilisation ont conduit à la promulgation d'une loi sur les droits des jeunes au Guatemala. Une conférence nationale a été organisée en République démocratique populaire lao afin d'aborder la question de la traite des enfants. Une vaste campagne de sensibilisation, associée à des activités de mobilisation sociale et de communication, a lieu dans plusieurs pays afin de favoriser la scolarisation des filles.

Mobilisation sociale

48. La mobilisation sociale continue d'être un moyen très largement utilisé au niveau des pays afin d'inciter les organisations de la société civile à contribuer aux objectifs de développement, et de créer un climat de changement. Les ONG, les organisations religieuses et le secteur privé se sont de plus en plus mobilisés en vue de différents programmes, de la sensibilisation au danger des mines terrestres au Nicaragua, aux journées nationales de vaccination dans tous les pays où la poliomyélite est endémique, aux semaines d'assainissement en Indonésie et au Myanmar, à la semaine nationale en faveur de la maternité sans risques au Pérou. D'autres organisations de la société civile, comme les universités et les associations médicales, s'engagent de plus en plus comme partenaires de l'UNICEF pour atteindre différents objectifs de développement. Dans plusieurs pays, le Rotary Club et les Scouts prennent part à la lutte contre la poliomyélite.

Communication à l'appui des programmes

49. La communication à l'appui des programmes profite de la conscience accrue qu'ont les spécialistes du développement de la nécessité de faire participer les communautés aux programmes de développement en tant que sujets et partenaires, plutôt que de « bénéficiaires ». Ces dernières années, la planification stratégique de la communication a gagné beaucoup de terrain, ce qui a permis aux équipes de pays de réaliser que le choix des publics et des moyens de communication était étroitement lié à l'évaluation et à l'analyse des particularités de chaque pays, avec sa participation,

sur le plan des droits de l'enfant et de la femme. Même si, dans la plupart des pays, les médias modernes, comme la radio et la télévision, conservent leur place privilégiée en tant que canal de communication, la communication interpersonnelle est de plus en plus reconnue comme étant un moyen complémentaire de favoriser une évolution avertie et durable des comportements. À la faveur de leur participation à l'évaluation et à l'analyse de leur situation et de certains de leurs problèmes sanitaires, les femmes du projet de la Banque Nissa en Mauritanie sont devenues ainsi des actrices à part entière de la communication. En utilisant leurs propres mots pour vanter au sein de leurs communautés les bienfaits des moustiquaires et du sel iodé, et en montrant elles-mêmes l'exemple, elles jouent un rôle de catalyseur dans le changement des comportements.

Commercialisation parallèle

50. Un usage stratégique de la commercialisation parallèle a été fait dans des programmes de lutte contre le paludisme ou contre le VIH/sida. Cette méthode sert actuellement à distribuer des moustiquaires et encourager l'adoption de modes de vie sains au Rwanda, et à lutter contre le VIH/sida au Swaziland.

IV. Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

51. En 1973, le Conseil économique et sociale a adopté la résolution 1763 (LIV) par laquelle il donnait notamment pour mandat au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) de favoriser, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, une prise de conscience des problèmes de population. Cette résolution a permis de réaffirmer le rôle prépondérant du FNUAP dans la promotion des programmes de population et de faire prendre conscience des liens étroits et complémentaires existant entre la population et le développement. Parallèlement, l'information, l'éducation et la communication en matière de population sont devenues l'un des domaines soutenus par le Fonds dans ses programmes de pays en vue d'appeler l'attention sur les besoins des couples, des familles et des individus en matière de santé de la procréation et de population et d'encourager l'adoption de mesures visant à améliorer leur bien-être en leur proposant un plus grand nombre de choix. Désormais,

chaque programme national en matière de population comprend un volet communication conçu pour appuyer la sensibilisation, la mobilisation des ressources, la création de partenariats, le renforcement des capacités ou la modification des comportements.

52. Dans sa décision 95/15, le Conseil d'administration a retenu des axes d'intervention prioritaires et des orientations qui s'inscrivaient dans la lignée de la Conférence internationale sur la population et le développement. Trois programmes prioritaires ont été choisis : la santé en matière de procréation, y compris la planification familiale et l'hygiène sexuelle; les stratégies relatives à la population et au développement; et les activités de plaidoyer. Ces dernières constituent d'ailleurs l'une des quatre grandes stratégies du plan de financement pluriannuel.

53. L'objectif premier des activités de plaidoyer, tel que défini par le Fonds, est la promotion et le renforcement des changements institutionnels, qu'il s'agisse des politiques, des programmes ou des lois. En sa qualité de défenseur des objectifs issus d'une part de la Conférence internationale pour la population et le développement et d'autre part de l'examen quinquennal de la suite donnée à la Conférence, le Fonds, par une action mondiale et par ses programmes de pays, tente d'infléchir les comportements et les politiques sur des questions telles que :

- a) Le droit des couples à choisir librement et en connaissance de cause le nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir et l'espacement des naissances, et à disposer de l'information, des services et des produits qui leur permettront de réaliser leur souhait;
- b) L'adoption et l'application par les pouvoirs publics de politiques viables en matière de population;
- c) L'action en faveur d'une maternité sans risques;
- d) Les activités visant à prévenir la propagation des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH;
- e) L'émancipation des femmes et l'action contre la violence à l'égard des femmes;
- f) La participation des hommes aux activités tendant à promouvoir la santé en matière de procréation et de sexualité et l'équité entre les sexes;

g) L'information et la responsabilisation des jeunes sur les questions concernant la santé en matière de procréation.

54. Au niveau mondial, les activités de plaidoyer contribuent à sensibiliser la communauté et les médias internationaux au fait que les objectifs de la Conférence vont dans le sens du développement durable et que le FNUAP, par sa fonction et ses programmes, contribue à la réalisation de ces objectifs. Elles servent aussi un autre objectif d'importance, qui consiste à collecter les fonds nécessaires au financement des programmes concernant la population et la santé en matière de procréation. Des manifestations internationales, telles que la Journée mondiale de la population ou le lancement annuel du rapport sur l'état de la population mondiale, et le recours croissant aux ambassadeurs itinérants dans différents pays du monde ont été très fructueux en ceci qu'ils ont permis d'élargir l'appui dont bénéficie le Fonds, de mieux faire connaître son action et son mandat et de rehausser son image. Les activités internationales sont également à l'origine de nombreuses initiatives nationales. Le site Web du FNUAP est une véritable mine de renseignements sur les objectifs de la CIPD. Des précisions sur les activités de plaidoyer international figurent dans le document consacré à la stratégie du FNUAP en matière d'information et de communication (DP/FPA/2001/6).

55. Dans les pays, les activités de plaidoyer servent trois objectifs qui sont étroitement liés. Elles permettent : a) de favoriser l'instauration d'un climat politique propice à l'introduction de programmes concernant la population et la santé en matière de procréation; b) d'obtenir l'appui des partenaires nationaux, notamment les médias et les responsables locaux, aux fins de susciter un consensus national; et c) d'encourager le public et les collectivités à participer à l'application des politiques et programmes. L'évolution des pratiques relatives à la santé en matière de procréation et l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dépendant pour beaucoup d'une adaptation des institutions, des politiques et du système de valeurs, le Fonds a axé ses activités de plaidoyer sur le renforcement de la volonté politique, la suppression des obstacles socioculturels et l'introduction de changements institutionnels propres à faciliter l'application du Programme d'action de la CIPD. Les activités de plaidoyer visent donc d'une part à obtenir le concours des décideurs, des personnalités et des groupes influents, des autorités religieuses, des responsables et de la société civile pour

qu'ils fassent leurs les objectifs de la CIPD et d'autre part à susciter une mobilisation sociale autour du Programme d'action.

56. Comme en témoignent les rapports annuels des bureaux de pays, la qualité des programmes de mobilisation a également considérablement progressé ces dernières années dans les pays, notamment grâce à l'assistance technique proposée par le FNUAP dans le cadre du Programme consultatif technique. Les conseillers régionaux des équipes d'appui aux pays ont aidé nombre de gouvernements à mettre sur pied, appliquer, suivre et évaluer des initiatives de plaidoyer. En collaboration avec le siège et les institutions partenaires, les équipes d'appui aux pays ont organisé des ateliers de renforcement des capacités et mis au point des outils pour étoffer les capacités institutionnelles, l'objectif étant d'aider les pays à exécuter les activités de plaidoyer prévues dans les programmes. L'accent est mis sur la programmation axée sur les résultats.

57. À cet égard, on peut opposer les activités de plaidoyer aux activités de communication du type « information, éducation et communication » (IEC), lesquelles visent à agir sur les comportements et les mentalités des individus, des agents de santé et des éducateurs dans les domaines de la santé de la procréation et de l'hygiène sexuelle et de l'équité entre les sexes. La communication en vue de la modification des comportements demeure un aspect essentiel des programmes nationaux en matière de population et de santé de la procréation. C'est ainsi qu'au début de 1990, une étude réalisée à partir des données provenant d'un programme radiodiffusé en Tanzanie, avec l'appui du FNUAP, pour encourager l'utilisation de contraceptifs, a montré qu'une campagne multimédia, associée à un programme fournissant des services de santé en matière de procréation ne donnait pas seulement des résultats au niveau des connaissances et des attitudes, mais avait aussi entraîné une modification réelle des comportements et une plus grande utilisation des services de santé en matière de procréation, et l'acceptation des contraceptifs chez les femmes et un meilleur dialogue entre hommes et femmes à propos de la planification familiale. Elle a confirmé que l'existence de plusieurs sources médiatiques d'information pouvait renforcer, voire élargir, la portée des services de planification familiale, et à terme créer un environnement où la contraception devient la norme¹. De plus en plus, les programmes de pays comportent des stratégies globales de communication visant à faire accepter la prévention

des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et à obtenir le concours des hommes à cette fin.

V. Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

58. Même s'il ne participe pas encore aux tables rondes, le PNUE entend jouer un rôle de plus en plus important en collaborant avec d'autres organismes des Nations Unies dans le domaine de la communication au service du développement. La Division de l'évaluation environnementale et de l'alerte rapide du PNUE a pour mission de fournir les informations nécessaires à la prise des décisions relatives à l'élaboration des politiques mondiales, régionales et nationales efficaces de protection de l'environnement. Elle est non seulement chargée d'une double fonction, d'analyse et de décision, mais aussi de présenter de la façon la plus complète possible les conséquences éventuelles des différentes politiques. Son principal objectif est d'encourager l'adoption de politiques, de pratiques de gestion de l'environnement et de méthodes d'évaluation fiables et éprouvées. Elle met également au point de nouveaux indicateurs et indices afin d'informer la communauté internationale de l'évolution des problèmes critiques naissants dans le domaine de l'environnement.

59. Le PNUE s'est employé à coopérer avec des centres, des groupes d'experts, des scientifiques et des décideurs et d'établir des relations avec d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre du processus portant sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO) et les rapports qui y ont trait. Ces rapports reprennent les meilleures informations et perspectives actuelles en ce qui concerne l'environnement mondial. Le deuxième rapport sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO-2) publié par le PNUE en 1999 est disponible en arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.

60. Le PNUE a créé un catalogue interactif sur le Web, UNEP.net, pour faciliter l'accès du public aux informations liées à l'environnement et encourager l'évaluation stratégique de l'état de l'environnement en vue d'une prise de décisions avisées. UNEP.net donne accès à des informations géographiques, textuelles et graphiques concernant l'environnement. Il sert également de moyen d'échange d'informations avec les partenaires, institutions et centres qui collaborent avec

le PNUE et le public. Il rendra possible la présentation de rapports de suivi au niveau mondial et en assurera la complémentarité.

61. Créé en juin 2000, le World Conservation Monitoring Centre du PNUE (PNUE-WCMC) est le principal centre d'évaluation de la diversité biologique du PNUE. Son objectif est avant tout de fournir des évaluations, des informations et des services de formation concernant la diversité biologique afin d'aider les gouvernements et d'autres organisations à appliquer des politiques et des plans d'action permettant d'inverser le phénomène d'extinction des espèces et de disparition de l'écosystème et à promouvoir l'exécution de programmes de développement écologique, économique et social viables.

62. Le PNUE a également un rôle consultatif important et fait office de centre d'échange avec les gouvernements, la société civile, les universités, les écoles et les particuliers. Il fournit des services consultatifs portant sur l'utilisation de l'African Learning Channel, de la fondation américaine pour l'éducation et la formation en matière d'environnement (WorldSpace Foundation), particulièrement dans les régions reculées de l'Afrique.

VI. Organisation mondiale de la santé (OMS)

63. En tant qu'organisme faisant autorité et coordonnateur dans le domaine de la santé internationale, l'OMS participe à toutes sortes d'activités de communication dans plusieurs langues. Elle est consciente que la communication et l'information jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé qui fait partie intégrante du développement et entend bien se servir des méthodes modernes de communication dans ses programmes d'information sanitaire. Parallèlement à cette activité continue, elle a créé des sites Web au siège et dans ses six bureaux régionaux (<www.who.int>) sur lesquels les usagers peuvent consulter en ligne une foule de documents techniques ou commander des publications, vidéos et documents. Des programmes vidéo et radio diffusés, des supports de formation en ligne, des programmes diffusés sur le Web et des groupes de discussion électronique ont également été produits afin de compléter la documentation écrite et les médias des différentes régions du monde peuvent ainsi accéder aux

informations sur la santé et les diffuser auprès du public.

64. Pour faire suite à la résolution 50/130 de l'Assemblée générale, l'OMS organise des tables rondes liées au Rapport sur la santé dans le monde dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la santé. Les responsables de l'Organisation et les experts des bureaux locaux, régionaux et du siège participent régulièrement à ces discussions et à d'autres réunions informelles.

65. L'OMS oeuvre au renforcement des capacités, en comblant le fossé numérique entre les chercheurs, dans le cadre du projet de centre télé-médical.

66. L'initiative en faveur de la santé scolaire de portée mondiale, lancée en 1995, vise à encourager et renforcer la promotion de la santé et les activités éducatives à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale. Elle a pour objectif d'améliorer la santé des étudiants, du personnel des écoles, des familles et d'autres membres de la communauté par l'intermédiaire des écoles. En outre, le Programme « Cités santé » de l'OMS vise à mettre la santé à l'ordre du jour des discussions des décideurs, mobiliser les pouvoirs publics en faveur de la santé, et mettre au point des approches participatives globales et populaires sur la façon d'aborder les questions de santé, en regroupant tous les intervenants au sein d'une alliance stratégique en faveur d'actions axées sur une transformation du domaine de la santé par le biais de la création de bonnes conditions de santé dans des environnements variés. Les stratégies de communication sont au coeur de l'Initiative en faveur de la santé scolaire de portée mondiale et du Programme « Cités santé », qui ont pour but de sensibiliser les pouvoirs publics et la population et de mobiliser des appuis dans ce domaine.

VII. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

67. L'ONUSIDA fait campagne pour un changement des comportements en ce qui concerne le VIH/sida afin de créer un climat social et politique plus propice à la prévention, au traitement et à la réduction de l'incidence de cette maladie. Afin de faciliter le recours à des stratégies de communication efficaces et intégrées dans le cadre des programmes nationaux de communication sur le VIH/sida, le secrétariat de l'ONUSIDA a, en coopération avec l'université de

l'État de Pennsylvanie (États-Unis), mis au point une approche novatrice du développement de la communication qu'il a décrite dans un document publié en 1999 et intitulé « Communications Framework for HIV/AIDS ». Le but recherché est d'aider les pays à adopter une stratégie plus globale, tenant compte des facteurs sociaux et économiques existants, plutôt que d'essayer de changer les comportements individuels. Les services compétents de l'UNICEF, de l'UNESCO et du FNUAP ont déjà adopté la stratégie.

68. Le réseau de l'Organisation qui soutient les campagnes de communication sur le VIH/sida s'est fortement développé en 1999-2000. Les partenaires de l'ONUSIDA ont appuyé la planification et la mise en oeuvre de campagnes de communication dans 15 pays. L'UNICEF et l'ONUSIDA ont ainsi mis au point une stratégie de communication pour prévenir la transmission du virus de la mère à l'enfant, qui doit être adoptée dans le cadre d'un programme pilote. Par ailleurs, en collaboration avec le secrétariat de l'ONUSIDA, le FNUAP, l'UNESCO, l'UNICEF et le PNUD, le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) a mis au point cinq projets de prévention et de traitement du VIH/sida, des MST et de la toxicomanie dans des pays de la région du Caucase.

69. Le secrétariat de l'ONUSIDA a recensé et diffusé les meilleures pratiques en matière de communication. Outre l'aide qu'ils ont apportée aux pays pour mettre en oeuvre le nouveau cadre de communication, l'ONUSIDA et ses partenaires ont financé, et continuent d'appuyer, d'autres stratégies de communication, notamment d'éducation par les pairs, dans 15 pays. Cette méthode a fait l'objet d'un examen commun par le secrétariat et huit organisations, à savoir le Ministère jamaïcain de la santé, l'UNICEF, l'Agency for International Development des États-Unis, le Conseil de population, les Services internationaux de population, le Programme de technologie sanitaire appropriée (PATH), Family Health International et Horizons.

70. Le secrétariat de l'ONUSIDA a publié l'étude « Prevention in the Context of New Therapies », qui souligne le rôle de la communication dans le succès de la prévention, le manuel « Handbook for Radio Journalists », et 20 monographies sur la communication, notamment « Communication Handbook for HIV/AIDS Vaccine Trials », en collaboration étroite avec l'UNESCO. La documentation relative aux meilleures pratiques a connu un franc succès, particulièrement en

Asie et en Afrique. Elle s'adresse d'abord aux journalistes, aux coordonnateurs de projet et aux responsables d'organisations non gouvernementales, qu'elle cherche à sensibiliser au VIH/sida, aux problèmes spécifiques des femmes et aux droits de l'homme. L'accent a également été mis sur la création d'une documentation et de séries de publications nationales sur le modèle du manuel de l'ONUSIDA sur les meilleures pratiques.

71. Grâce au vaste réseau de professionnels des médias auxquels l'ONUSIDA fait appel, l'épidémie de VIH/sida retient toujours l'attention et reste un sujet prioritaire dans les débats politiques à l'échelle internationale. Ce réseau met particulièrement en évidence les conséquences socioéconomiques dramatiques du VIH/sida et fait connaître à un vaste public les aspects préoccupants de l'épidémie, grâce aux médias et aux moyens de communication traditionnels. Ses supports et activités d'information contribuent au changement des comportements et à la prise des décisions tout en fournissant aux professionnels de l'information, spécialisés ou non, les données les plus récentes disponibles à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

VIII. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

72. En appui à l'application de la résolution 51/172 de l'Assemblée générale et des recommandations de la septième Table ronde sur la communication pour le développement, le Groupe de la communication pour le développement de la FAO axe ses efforts sur les domaines prioritaires suivants : identification des besoins de communication en vue du développement agricole et rural; utilisation efficace des méthodes et technologies de communication en milieu rural; élaboration de politiques de communication, de stratégies, d'approches médiatiques et de messages appropriés; et conception et mise en oeuvre d'une formation en matière de communication en vue du renforcement des capacités nationales.

73. Les principaux thèmes sur lesquels se penche le Groupe sont les suivants : a) égalité des sexes et communication pour la gestion des ressources naturelles; b) VIH/sida et santé en matière de reproduction; radio communautaire locale et rurale; c) médias traditionnels et populaires; d) moyens de communication de personne à personne tels que la dynamique de groupe et

les échanges entre paysans; e) nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment l'Internet; f) programmes et campagnes multimédias; et g) communication, programmes d'enseignement, formation, études et recherche. Ces thèmes transparaissent tant dans les activités normatives du Groupe que dans ses activités sur le terrain. Les activités normatives consistent notamment à élaborer des politiques, des stratégies, des méthodologies, des principes directeurs, les meilleures pratiques ainsi que des instruments et matériel d'information, tandis que les activités sur le terrain sont axées sur l'évaluation, la conception, l'exécution et le suivi des projets, l'appui technique et la formation, la mise en place de partenariats ainsi que la fourniture de conseils en matière de technologies de la communication.

74. Depuis sa création en 1969, le Groupe de la communication pour le développement joue un rôle déterminant en apportant des améliorations dans le secteur agricole et les secteurs connexes (foresterie, environnement et nutrition) dans les pays en développement. Au cours de ces trois décennies, le rôle de la communication est passé de la transmission unidirectionnelle des messages des techniciens agricoles vers les paysans à un processus visant à relier les deux groupes dans le cadre d'un échange bilatéral d'informations sur un pied d'égalité, c'est-à-dire dans le cadre d'une communication participative. En reconnaissant que les populations rurales sont au coeur du développement, en sollicitant leurs vues et en en faisant des acteurs dès le départ, la communication participative est devenue ce que d'aucuns considèrent comme étant le lien déterminant entre les paysans, les programmes de vulgarisation et la recherche qui permettra de planifier et de mettre en oeuvre des initiatives de développement consensuelles.

75. Ces dernières années, la FAO a fourni des services consultatifs dans 30 pays. Quinze ateliers de formation à la communication ont été organisés et quatre programmes modèles sur les médias ont été élaborés. Des services consultatifs ont été fournis en vue de l'élaboration de meilleures politiques de communication, notamment au Cap-Vert, en République centrafricaine et en Guinée-Bissau. Des études sur les stratégies en matière de radio rurale, y compris le matériel nécessaire et la faisabilité commerciale, ont été effectuées dans divers pays africains. Un appui a été fourni à la consultation de haut niveau de la FAO sur les femmes et l'information (Rome, octobre 1999) grâce à la publi-

cation de *Voices for Changes: Rural Women and Communication*. La FAO a poursuivi son appui au Centre de communication pour le développement de la Communauté de développement de l'Afrique australe, principalement pour mettre en place des plans de viabilité financière, et au Centre de services de production audiovisuelle du Mali, pour lequel un manuel de formation à l'utilisation de la vidéo a été produit. Un atelier a été organisé au Malawi sur l'utilisation des médias traditionnels au service du développement. À l'échelle mondiale, le Groupe de la communication pour le développement est membre actif de l'Alliance mondiale pour le savoir et joue un rôle directeur en amenant les communautés locales à s'approprier les technologies de l'information et de la communication, notamment en les reliant à des médias plus classiques tels que la radio rurale.

76. La FAO s'attache de plus en plus à tirer parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication basées sur l'Internet. Un nombre croissant d'institutions nationales d'enseignement, de recherche et de vulgarisation des pays en développement ont accès au courrier électronique et à l'Internet, dont les chercheurs peuvent effectivement se servir pour échanger les résultats de leurs expériences et qui permettent aux agents de vulgarisation d'avoir accès, virtuellement et à distance, à des informations concernant les améliorations culturelles et les innovations techniques. Comme dans le cas des autres médias, l'approche adoptée par la FAO en matière de TIC est celle de la communication pour le développement : la conception des stratégies et méthodes de communication se fonde sur une connaissance approfondie des besoins d'information et des modes de communication du groupe d'utilisateurs concerné.

77. Le renforcement des capacités des intermédiaires, notamment des chercheurs, des agents de vulgarisation, des éducateurs et d'autres personnes qui fournissent des services d'appui aux zones rurales, en matière d'utilisation effective des TIC, est une importante fonction de la FAO. C'est l'objet d'une activité essentielle du programme ordinaire intitulée « Technologies de l'information et de la communication à l'appui des systèmes de recherche, de vulgarisation et d'enseignement agricoles ». Elle porte sur les applications des TIC et la mise en place de réseaux et de liens de communication; l'élaboration de contenus et leur diffusion; l'élaboration de matériel de formation (par exemple pour l'enseignement à distance) et de logiciels

en vue d'appliquer les informations de la FAO, les contenus adaptés et les bases de données aux systèmes nationaux de recherche, de vulgarisation et d'enseignement agricoles; l'élaboration d'indicateurs pour suivre et évaluer l'impact de la diffusion de l'information et de la formation au moyen des TIC.

78. En outre, la FAO a mis en place le réseau virtuel de vulgarisation, de recherche et de communication Vercon qui permet aux chercheurs et aux vulgarisateurs d'élaborer, d'échanger, de stocker et de saisir les informations. FarmNet est une autre initiative qui relie les groupes de paysans organisés à des institutions de prestation de services. Elle se fonde sur l'expérience acquise par la FAO en Amérique latine, où des réseaux électroniques fournissent aux agriculteurs des informations et des données essentielles concernant les cultures, les intrants, les prix, les marchés, les services de crédit, les conditions climatiques, etc.

79. Nombreuses sont les populations rurales qui ont accès non seulement à la radio nationale mais aussi de plus en plus à des radios communautaires. En Afrique de l'Ouest, la FAO a proposé de relier les stations de radio communautaire à l'Internet et à un télécentre appuyé par l'UIT, l'UNESCO et d'autres organisations internationales.

80. La FAO est arrivée à la conclusion que la connaissance et l'information sont indispensables pour permettre aux populations de répondre positivement aux possibilités et aux défis inhérents au progrès social, économique et technologique. Toutefois, la connaissance et l'information ne peuvent être utiles que si elles sont transmises aux populations de manière à leur permettre de participer à cette évolution et de lui imprimer leur marque. C'est ainsi que la communication constitue un élément essentiel des activités menées par la FAO en vue d'améliorer la productivité agricole, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en milieu rural dans les pays en développement.

IX. Banque mondiale

81. La Banque mondiale réoriente ses efforts en matière de développement et établit de nouveaux partenariats à l'échelle mondiale pour faire face aux exigences pressantes de la « révolution du savoir » en matière d'analyse, de réforme des politiques, d'investissement et de renforcement des capacités. Au niveau mondial, la Banque continuera à favoriser les partenariats avec

les principales parties prenantes en vue de mobiliser les ressources et l'expérience nécessaires pour faire face aux défis et aux possibilités inhérents à l'économie à forte intensité de connaissances tandis qu'au niveau national, elle fera des connaissances l'élément central du programme de développement et offrira aux clients un large éventail de produits et de services fondés sur les connaissances.

82. Pour la Banque mondiale, l'appropriation de la révolution du savoir par les pays est cruciale. Son cadre de développement intégré offre aux principales parties prenantes d'un pays donné un mécanisme de collaboration permettant de définir les aspects structurels, sociaux et humains de cette révolution et de coordonner l'appui du Groupe de la Banque mondiale et d'autres donateurs. Dans ce cadre, le Groupe de la Banque mondiale se concentrera sur quatre éléments essentiels : a) appuyer l'instauration d'un environnement propice; b) renforcer les capacités humaines; c) élargir la connectivité et l'accès à l'information, et réaliser des investissements en faveur des applications des technologies de l'information; et d) favoriser la production et l'échange de connaissances à l'échelle mondiale.

83. En ce qui concerne l'appui à l'instauration d'un environnement propice, le Groupe de la Banque mondiale favorise la mise en place de politiques, de réglementations et de réseaux pour l'échange de connaissances et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Il appuie les travaux d'analyse critique et les services consultatifs aux niveaux national et régional, y compris l'évaluation des connaissances nationales, les stratégies de développement des TIC, l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique et les réformes en matière de politique et de réglementation. En outre, le Groupe favorise l'innovation en matière d'utilisation des TIC au service du développement économique et social, l'accent étant mis en particulier sur les besoins des pauvres grâce au programme InfoDev, un mécanisme de subvention appuyé par un consortium de donateurs multilatéraux, gouvernementaux et privés.

84. En matière de renforcement des capacités humaines, le Groupe de la Banque mondiale s'attache à promouvoir l'excellence dans l'éducation, depuis l'enseignement de base jusqu'à l'enseignement supérieur, et met l'accent sur les nouvelles compétences nécessaires pour appliquer les TIC à l'économie à forte intensité de connaissances. Grâce au réseau mondial pour l'enseignement à distance, les décideurs du monde

entier reliés au moyen des systèmes de télécommunication participent à des activités d'enseignement à l'échelle mondiale. Ce réseau permet d'apprendre chez soi sans avoir à effectuer des voyages coûteux ni à subir des perturbations dans son travail. À l'heure actuelle, 15 centres d'enseignement à distance organisent des cours, des séminaires et des manifestations spéciales et favorisent l'échange de connaissances entre collègues du monde entier. Le programme des liaisons mondiales pour le développement permet aux étudiants et aux enseignants des écoles secondaires des pays en développement de collaborer avec leurs homologues des pays industrialisés dans le cadre de programmes d'enseignement au moyen du courrier électronique et d'Internet. Le programme relie actuellement environ 100 000 enseignants et étudiants de 500 écoles de 20 pays. En outre, le Groupe de la Banque mondiale assure activement la promotion de l'enseignement supérieur en Afrique grâce au projet d'université virtuelle africaine, une « université sans murs », en permettant aux pays d'Afrique subsaharienne d'avoir directement accès aux ressources pédagogiques mondiales grâce aux TIC.

85. En ce qui concerne l'élargissement de la connectivité et de l'accès à l'information, le Groupe de la Banque mondiale mobilise des ressources pour améliorer l'infrastructure, recherche des moyens pour réduire le coût de connexion, appuie les programmes d'accès communautaires et met au point des contenus locaux et des possibilités d'utilisation des technologies de l'information en entreprise. Il convient de noter que les investissements réalisés par le Groupe ne visent pas seulement à appuyer le développement de l'infrastructure mais aussi à mettre la technologie au service de la lutte contre la pauvreté. C'est ainsi par exemple que des télécentres polyvalents relient les populations démunies aux services publics et aux possibilités d'éducation, permettent d'avoir accès à l'Internet et mettent à disposition des ressources spécialisées en appui au développement rural.

86. En ce qui concerne la promotion de la production et de l'échange des connaissances, le Groupe de la Banque mondiale appuie la mise en place de réseaux de connaissances, la recherche mondiale et les communautés chargées de la mise en pratique, et s'attache à créer et à appliquer les connaissances nécessaires pour stimuler et faciliter le passage à l'économie fondée sur les connaissances ainsi que les connaissances nécessaires pour en tirer le meilleur parti sur les plans écono-

mique, social et culturel. Les activités entreprises à cet égard concernent le portail mondial du développement, une nouvelle initiative d'échange de connaissances entreprise en collaboration avec le secteur privé, les organisations internationales, les gouvernements et les organisations non gouvernementales, conçue comme un portail sur le Web consacré aux questions de développement; le réseau de développement mondial, un système de collaboration entre instituts de recherche, décideurs et donateurs qui vise à encourager le renforcement des capacités, l'établissement de réseaux et la création de connaissances et qui se fonde sur sept réseaux régionaux couvrant les pays en développement et les pays de l'OCDE; le réseau d'échange des connaissances, un programme visant à appuyer plus de 100 communautés thématiques qui fournit des services consultatifs, des bases de données statistiques, des notes sur les bonnes pratiques et d'autres matériels pour relier les personnes dotées des connaissances essentielles en matière de développement à celles qui en ont besoin; et le forum du développement, une enceinte de dialogue et d'échange de connaissances par voie électronique sur les principaux défis et questions auxquels font face les spécialistes du développement, l'accent étant mis en particulier sur les enseignements à tirer des personnes qui relèvent quotidiennement ces défis.

Notes

- ¹ M. N. Jato, « The impact of multimedia family planning promotion on contraceptive behaviour of women in Tanzania », *International Family Planning Perspectives*, vol. 25, No 2 (juin 1999), p. 60.